

## PLAIDOYER POUR UNE VRAIE CONCERTATION A ISSY

Lors d'un récent voyage d'études à Londres organisé par la municipalité d'Issy pour découvrir les ressorts de l'urbanisme de cette ville, un responsable d'une grande société de promotion immobilière a expliqué qu'une des raisons du dynamisme de Londres est que chaque projet est précédé d'une vraie concertation très approfondie avec les personnes et organisations concernées, permettant d'amender en profondeur le projet. Selon lui, cette méthode permet de faire gagner du temps en permettant de n'avoir pas recours à des contentieux ultérieurs.

Nous ferions bien d'adopter à Issy cette démarche « gagnant/gagnant ». Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

En **voici des illustrations concrètes prises sur trois projets emblématiques** (aménagement du centre-ville, ZAC du Pont d'Issy, liaisons « Hauts d'Issy- Centre-ville ») **où la méthode de concertation à Issy est critiquable dans son esprit et dans son efficacité.**

### L'aménagement du centre-ville :

ACTEVI s'est réjoui à l'annonce par le maire d'une vaste concertation et l'a largement [fait savoir aux isséens](#). Mais **la méthode proposée par la municipalité refroidit l'enthousiasme** :

### Des « conversations citoyennes » qui n'en sont pas

Cela se concrétise par un simple questionnaire de recueil des idées des citoyens qui seront « *analysées, transmises et consignées* ». Il n'y a pas de publication des idées et remarques des citoyens (juste un rapport de synthèse à la fin). Cette méthode frileuse ne permet pas d'échanges, pas de débat et donc pas d'enrichissement collectif des idées. Dans ces conditions, loin de faire l'objet de « conversations citoyennes », les idées des citoyens sont de simples « bouteilles à la mer ».

Pourquoi n'avoir pas fait comme la Ville de Montpellier qui a lancé de vraies « conversations citoyennes » où il s'agit de faire partager les idées aux autres citoyens pour leur permettre de réagir, de s'y associer ou de les critiquer, de les améliorer. Comme on peut le constater en se connectant sur le [site de Montpellier](#), cela donne un débat riche, sans dérives. Si Montpellier l'a fait, pourquoi une ville « audacieuse » comme Issy ne pourrait-elle pas le faire ?



## L'annonce d'une présentation hâtive de projets déjà ficelés

Ici encore, il y a un énorme problème de méthode. Dans le planning proposé par la mairie, des projets (dont probablement un ou des projets repoussoirs) seront présentés en avril 2013 dès la fin du recueil des idées des isséens. Comment des urbanistes auront-ils pu élaborer des projets en si peu de temps ? Cela fait craindre le peu de cas que l'on compte faire des idées exprimées dans la première étape ! D'ailleurs dans le contrat de développement territorial signé par la ville, figure déjà la réalisation de 750 logements sur les 3ha de l'emplacement du CNET.

Une vraie concertation nécessite une phase intermédiaire préalable à l'élaboration de projets et qui est ici court-circuitée : la réalisation, la publication et la discussion d'un cahier des charges sur les grands principes du projet (mix bureaux, logements, commerces, équipements publics et de loisirs, modalités de circulation, ...).

La concertation ne doit pas se limiter à des détails comme les essences des arbres ou le tarif des parkings. France Télécom doit quitter le site en 2016. Remettons à plat la méthode de concertation pour aboutir à un projet largement débattu qui pourra alors faire consensus, nous en sommes persuadés.

## La ZAC du Pont d'Issy

L'article L300-2 du code de l'urbanisme fait obligation à la commune de « délibérer... sur les modalités d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations et les autres personnes concernées... »

Au regard de ces dispositions, ces modalités de concertation sont souvent insuffisantes pour permettre simplement l'information des isséens. On a le sentiment d'une décision « a minima ».

Ainsi, comme pour toutes les « concertations » organisées à Issy, celle sur la ZAC du Pont d'Issy a consisté en :

- Un article dans le journal local Point d'Appui et sur le site internet de la ville dont l'emplacement et le contenu étaient élaborés pour ne pas attirer l'attention sur le gigantisme du projet et la présence de tours.
- Une réunion publique :

Malgré l'importance du projet, elle a été quasi-confidentielle, découverte par hasard par une affiche dans le quartier ou encore, indiquée dans Point d'Appui, les personnes intéressées étant priées de téléphoner à la mairie pour connaître le lieu de la réunion. Une petite anecdote : On a pu voir notre maire errer dans le préau de l'école avant de trouver enfin la salle de réunion (en sous-sol) qui n'était absolument pas indiquée (et d'ailleurs la tenue de ladite réunion, n'était pas non plus annoncée à l'extérieur de l'école...). Tout semblait organisé pour que cette réunion ait le moins d'audience possible.

Effectifs en ligne dans la même période:  
 Issy, ville connectée  
 Les canaux de communication n'ont cessé de se multiplier ces derniers mois avec le podcast, les flux RSS, les SMS, la web TV, Facebook (avec plus de 3 600 fans), Twitter ou IssySpots pour l'iPhone. « Flux d'Issy » pour l'iPad et l'accès aux actualités locales sur tous les téléphones mobiles. Autant de moyens de rester connecté à l'actualité issyenne.

considéré comme l'un des pionniers du Web civique, est l'auteur du site Cybercarré. Attirant chaque année plus d'un million d'internautes, Cybercarré bat des records de visites comparés aux autres sites religieux français de la toile! Issy est évidemment la ville propice au développement des nouvelles technologies...

comprend l'actuel:  
 Lundi 26 septembre à 20h  
 15h30-16h30  
 152, rue du général Ledoux

Réunion publique  
 autour du secteur du Pont d'Issy  
 Une réunion publique sera organisée jeudi 4 octobre à 20h. Pour connaître le lieu de cette réunion, ainsi que les dates de l'exposition publique, contactez le Centre Administratif Municipal au 014 123 8000. L'enquête publique, quant à elle, se déroulera du lundi 31 octobre au samedi 3 décembre.

Comment obtenir un Réseau? Téléchargez l'application Mobilizing, sur le Facebook et activez vos connexions.

Web : www.issy.com  
 www.issy.fr  
 www.facebook.com/issylesmoulineaux  
 http://twitter.com/issycom

En salle  
 • Préparation Brevet, Baccalauréat, BTS  
 • Aide aux devoirs en petit groupe (compétences P1/P2)  
 • Cours d'anglais par formateurs anglophones

Extrait de Point d'Appui de septembre 2011

- minuscule entrefilet
- les habitants doiventse "débrouiller" pour trouver le lieu

**Le Pont d'Issy : une entrée de ville exceptionnelle à l'échelle d'Issy-les-Moulineaux**

Le secteur du Pont d'Issy constitue une des entrées principales de la Ville. Édifiées dans les années 1980, les immeubles de bureaux ne répondent plus aux besoins des utilisateurs, ni aux exigences environnementales. Avec l'ambition de créer une entrée de ville significative et réajustement contemporain, le projet du Pont d'Issy vise à renforcer les capacités d'emploi mais aussi à compléter l'offre en logements et en services.

Le programme prévisionnel porte ainsi sur 250 480m<sup>2</sup> dont un minimum de 13 500m<sup>2</sup> de logements (25% sociaux), 3 500m<sup>2</sup> de commerces et 1 200m<sup>2</sup> d'équipements.

Saine (parcours piétonniers, cyclables...), L'opération contribuera également au réaménagement de la pointe amont de l'île Saint-Germain afin de la restaurer et de l'ouvrir aux usagers.

Situés à l'interface du pôle d'échanges Issy Val-de-Saïnes, le projet d'aménagement participera aussi à l'amélioration des accès aux transports en commun (tramway T2 et RER C), avec la création d'une passerelle piétonne et la réalisation d'un parvis en pente douce pour relier de plain-pied le quai du Président Poincaré à la gare.

Réunion publique : jeudi 4 octobre à 20h  
 Salle polyvalente de l'école élémentaire Jules Ferry  
 1, rue Jules Ferry

Une enquête publique avec registre, agréments d'une exposition :  
 du lundi 31 octobre au samedi 3 décembre  
 Permanences du commissaire-enquêteur :  
 jeudis 10 et 17 novembre de 16h à 19h,  
 vendredis 26 novembre de 14h à 17h  
 et samedi 3 décembre de 9h à 12h  
 Centre Administratif Municipal  
 47, rue du général Ledoux

Extrait de Point d'Appui d'octobre 2011

- reçu par de nombreux isséens après la réunion publique du 6/10
- la référence aux tours est réduite à sa plus simple expression
- la surface de l'opération est exprimée de manière très ambiguë

- Une exposition publique avec registre d'observations (dont la consultation nécessitait un déplacement au centre administratif)
- La consultation du [conseil de quartier](#) (réunions non publiques)

Malgré cela, de nombreuses critiques au projet de ZAC du pont d'Issy émanant de citoyens s'informant par leurs propres moyens se sont exprimées. On sait comment la municipalité en a tenu compte : La municipalité a validé en conseil municipal la modification du PLU en se réfugiant derrière :

- D'une part, l'approbation sans réserve du commissaire enquêteur. **Mais il faut savoir que celui-ci a été rayé de la liste des commissaires** par le tribunal, au vu, entre autres, de la partialité de son rapport sur l'aménagement du secteur du pont d'Issy.
- D'autre part, des présentations en « atelier d'urbanisme ». Le site internet de la ville fait état de comptes rendus de groupes de travail. A leur lecture, il apparaît clairement qu'il s'agit de réunions d'information et non de concertation dans lesquelles les associations participantes, en petit nombre, invitées selon des critères inconnus et dont certaines ne sont pas isséennes (ACTEVI malgré son travail et son audience n'est jamais conviée) n'ont aucun pouvoir de modification (dans ces conditions, plusieurs participants nous ont dit s'interroger sur l'intérêt de ces réunions).

Ce qui devait arriver arriva. Ce refus de prise en compte du moindre avis a abouti au dépôt de plusieurs recours contentieux. Belle réussite de la concertation !

## Le projet de liaisons « Hauts d'Issy-Centre-ville »

Sur ce projet très important, ACTEVI avait fait dès mai 2010 des propositions dans son Livre-Blanc sur les transports.

Pratiquement 3 ans plus tard, la municipalité sort en urgence un projet qui est loin d'être optimal notamment en mettant en double-sens de circulation des rues étroites. Compte tenu de la configuration des lieux, pourquoi ne pas utiliser des rues différentes dans les sens aller et retour ? Cela ne semble pas impossible et améliorerait la vie des piétons.

ACTEVI comprend bien qu'il puisse y avoir des contraintes techniques mais pourquoi n'avoir pas cherché à dialoguer avec les habitants et les associations dont ACTEVI.

Si la solution préconisée par la mairie et la RATP s'avérait en fin de compte comme étant la meilleure, les isséens et ACTEVI qui sont des gens raisonnables l'accepteraient et la promouvraient.

Mais, si des solutions plus performantes étaient trouvées, tout le monde serait gagnant.

C'est la raison pour laquelle une vraie concertation où chacun expose ses solutions et ses arguments doit avoir lieu.

## En conclusion

Alors qu'elle est prévue par les textes, il apparaît que **la concertation est encore à Issy un droit à conquérir**. Seule une information parfois succincte est mise à disposition du public. Celui-ci prend connaissance de projets ficelés dans lesquels il ne peut s'impliquer, ne pouvant proposer aucune amélioration.

Alors au-delà des sujets développés plus haut, qu'en sera-t-il des aménagements prévus dans le secteur Léon Blum parallèlement à la réalisation de la gare du réseau Grand Paris, ou encore dans le secteur situé entre les rues Guynemer, Jeanne d'Arc, Louis Armand et colonel Pierre Avia ?

Souhaitons que chacun ait le moyen de s'informer, de s'exprimer et de débattre sur des projets qui engagent l'avenir de la ville.

Dans un tract récent, ACTEVI souhaite cette concertation et invite les isséens à y participer de façon active et vigilante.

En bridant les débats, en concevant les projets dans les secrets des bureaux, en refusant le dialogue avec des acteurs motivés comme ACTEVI, la municipalité montre sa peur de la concertation, or la sagesse populaire dit que « *la peur est mauvaise conseillère* ».

Il n'est pas question de remettre en cause l'importance du rôle des élus au conseil municipal, mais il est de leur responsabilité de donner aux citoyens les moyens d'information et de concertation véritables et de s'appuyer sur l'intelligence collective des citoyens.